

Réunions salariales 2012 : pas de négociations sans rapport de forces !

La loi oblige le patronat à tenir des réunions de négociations salariales : **l'UIC applique, tient des réunions, mais ne négocie pas !**

La CGT a dénoncé les politiques salariales imposées par le patronat qui, depuis des années, se traduisent par "**le minimum pour les salariés**" ; "**le maximum pour les actionnaires**".

Pourtant, des richesses produites par le travail salarié, il y en a, et elles augmentent d'année en année.

Le patronat des Industries Chimiques déclare 77.1 milliards d'Euros de chiffre d'affaires en 2010 et + 7 % pour 2011, soit 82.5 milliards.

La valeur ajoutée à 17 milliards, soit 22.7 % du chiffre d'affaires, est l'une des plus élevées dans l'industrie.

Par contre, sur les rémunérations, c'est l'inverse, selon une étude de l'Usine Nouvelle : **la chimie se situe à l'avant dernier rang dans le montant des salaires.**

44 % des salariés de la chimie sont concernés par les **exonérations de cotisations sociales patronales** parce que leur salaire est **bas** (*moins de 1.6 SMIC*).

L'évolution des salaires minima / SMIC le démontre, les exemples suivants l'illustrent :

Le salaire mini coefficient 130 était à :

- + 50 % du SMIC en 1976.
- + 20 % du SMIC en 2000.
- - 1.05 % du SMIC jusqu'en novembre 2011.

Le salaire mini coefficient 250 était :

- le double du SMIC en 1976.
- + 60 % du SMIC en 2000.
- + 40 % du SMIC en 2011.

A lors que le travail exigé progresse, exigeant toujours plus de qualifications, d'investissements, de responsabilités, **le salaire payé régresse !**

Gagner la revalorisation des salaires, des classifications, c'est une question de justice sociale, un dû pour des milliers de salariés.



C'est en ce sens que la CGT a revendiqué :

- 1700 € de salaire au coefficient 130, soit + 20 % du SMIC actuel, tel que nous l'avions en 2000.
- Une grille de salaires/classifications mini et maxi de 1 à 5 (soit 1700 € au coefficient 130 et 8500 € maxi au coefficient 880).
- Une évolution mathématique de paiement de la qualification avec 9.066 € par point de classification.
- Prime d'ancienneté payée à 1 % / an, sur les salaires réels.

A la 1^{ère} réunion, l'UIC n'a fait aucune proposition, se contentant de faire un bilan de l'année sur l'emploi, qui montre qu'en 10 ans, le patronat a détruit 40 000 emplois et a bénéficié d'une hausse de son chiffre d'affaires et de ses profits.

Sans tenir compte du coût de la vie, l'UIC propose pour 2012, en appuyant sa décision sur la Loi de Finances de l'Etat décidée par Sarkozy, une augmentation de :

- **1.7 % sur la valeur du point en 2 fois** (1.2 % au 01.01.2012 + 0.5 % au 01.07.2012).

Une proposition misérabiliste qui conduit à favoriser la récession économique et à soutenir les politiques d'austérité mises en place par le gouvernement.

Pour exemple, un salarié au coefficient 225 bénéficiera de 0.71 € par jour ! (21.37 € par mois / 30 jours).

C'est le travail professionnel des salariés qui est méprisé avec des propositions de ce niveau.

L'UIC est prête à passer des dizaines de jours sur des thèmes/revendications qu'elle choisit, mais pas lorsqu'il s'agit des salaires, classifications.

A ces méthodes, il n'y a d'autres réponses que celle de l'intervention des salariés, avec la CGT. Dans le contexte actuel, ce n'est pas d'austérité mais de répartition des richesses créées dont il y a besoin.

Pour faire entendre nos revendications, les rendre incontournables dans le débat public en cours, il y a urgence à amplifier les débats, les initiatives, les actions :

- Sur les salaires, classifications.
- Sur la réparation de la pénibilité avec des droits de cessation anticipée d'activité avant les 60 ans d'âge de départ en retraite qu'il faut reconquérir.
- Sur la sécurisation de nos emplois avec des droits d'intervention pour stopper toute restructuration.
- Sur une réelle politique industrielle, avec des investissements utiles, la ré industrialisation du pays dans les territoires pour répondre aux besoins de la population.

Sortons du rôle de "spectateurs" dans lequel patronat & gouvernement veulent nous "parquer".

Devenons acteurs de nos vies, dans l'entreprise, en s'organisant et en agissant dans et avec la CGT.

L'heure n'est pas à l'attentisme ! Avec la CGT, agissons pour satisfaire nos légitimes revendications.